



Honoraires à la charge vendeur :

- De 0 à 150.000€ = 10% avec un minimum de perception de 5000€ TTC
- De 151.000€ à 250.000€ = 6% TTC avec un minimum de perception 7500 € TTC
- De 251.000€ à 350.000€ = 5% TTC avec un minimum de perception 10 000 € TTC
- De 351.000€ à 450.000€ = 4 % TTC avec un minimum de perception 12 000 € TTC
- De 451.000€ et plus = 3.5% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.